Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID: 089-218900694-20240412-018\_2024-DE

### REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEPARTEMENT de l'YONNE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 12 avril 2024			
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la			
15	15	11 + 2	présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire			
DATE DE CONVOCATION			Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoints), Mrs Patrice DOYEN, Claude MARGUENAT, Alain GORNEAU, Philippe FERLET, Hubert JOSSIER			
02/04/2024			Mmes Ismérie BRUNAT, Laurence RENVOYE, Viviane ROUSSEL,			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			Absents excusés :  Mme Marie-France DAGUIN, pourvoir à M. S. Boquant			
1 5 AVR. 2024			M. Jonathan THYRIOT, pouvoir à M. Ferlet  Mme Nathalie LAMBERT			
N° d'ordre de la délibération						
			Absents non excusés :			
018_2024			Secrétaire de séance : Hubert JOSSIER			
			Approbation du compte administratif 2023 Budget eau et assainissement			

Suite à la présentation faite par le Maire, le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement, dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

## 1) Donne acte de la présentation faire du compte administratif, qui peut se résumer ainsi :

	Recettes	Dépenses	Résultat	
Investissement	60 795.89	40 285.30	20 510.59	
Fonctionnement	124 519.10	72 062.54	52 456.56	
Résultat	185 314.99	112 347.84	72 967.15	

#### 2) Prend acte du résultat cumulé à fin 2023:

	Résultats à fin 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat à fin2023	Résultat cumulé
Investissement	544 271.43		20 510.59	564 782.02
Fonctionnement	-49 298.31		52 456.56	3 158.25
Résultat	494 973.12		72 967.15	567 940.27

3) Considérant qu'il n'y a pas de reste à réaliser

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget communal 2023

Vu, fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

